



**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 3 avril 2024

**LANCEMENT DU « MOIS DE LA RURALITÉ » EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

**2,8 millions d'habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes vivent en territoire rural. 2/3 de la région est située en territoire de montagne et 84 % des communes sont rurales. La Préfète lance le « mois de la ruralité » en Auvergne-Rhône-Alpes**

Dans le cadre du plan national France Ruralités et pour répondre aux problématiques de mobilité, d'éducation, de culture, de santé, et de logement, particulièrement importantes dans la région, Fabienne BUCCIO, préfète de région Auvergne-Rhône-Alpes, a souhaité la mise en place d'une feuille de route régionale sur la ruralité, qui sera déclinée par chaque Préfet de département. Un engagement fort sur ce sujet a été demandé à l'ensemble des services de l'État.

**En Auvergne-Rhône-Alpes, l'État accompagne les territoires ruraux et leur apporte un appui en matière d'ingénierie : près de 200 chefs de projets sont mis à la disposition des collectivités territoriales** et financés entièrement ou partiellement par l'État comme les chefs de projets petites villes de demain, villages d'avenir, plan avenir montagne, territoire d'industrie, CRTE...

**L'État est également présent en matière d'investissements en mobilisant différents fonds (DETR, DSIL, FNADT, Fonds verts...) pour un montant global de près de 450 millions d'euros.** Plusieurs appels à projets dédiés aux territoires ruraux sont également lancés :

- **2,8 millions d'euros** sur les mobilités rurales, un appel à projet « territoires cyclables » à destination des territoires peu ou moyennement denses dans le cadre du Plan Vélo,
- environ 2 millions d'euros pour les commerces ruraux, soit 20 % de l'enveloppe nationale consommée par la région en 2023 ! Cette ligne budgétaire est pérennisée
- **30 000 euros par territoire éducatif rural** : avec 22 territoires visés dans la région pour la rentrée prochaine,
- des fonds nationaux de **2 et 3 millions d'euros** pour lesquels Auvergne-Rhône-Alpes pourra candidater pour les lieux de convivialité innovants en ruralité et les projets locaux d'économie sociale et solidaire...,
- sur la santé : l'accompagnement au lancement d'une dizaine de médicobus dans la région d'ici à 2027, avec déjà deux premiers lauréats dans la Drôme et dans la Loire, mais aussi 50 000 euros pour le démarrage et l'accompagnement de chaque projet de maison de santé pluri-professionnelle

Dans le cadre du contrat de plan Etat Région, l'État financera les lignes ferroviaires essentielles pour les territoires ruraux pour un montant d'une centaine de millions d'euros.

Enfin, la sécurité fait également l'objet d'une attention particulière puisque 28 nouvelles brigades de gendarmerie seront créées dans la région d'ici à 2027, conformément aux annonces du Président de la République.

Le « mois de la ruralité » lancé aujourd’hui en Auvergne-Rhône-Alpes sera l’occasion pour les préfets des 12 départements de la région d’aller à la rencontre des territoires ruraux, pour découvrir des sites, accompagner des projets, notamment dans le cadre de village d’avenir, mais surtout, partager les bonnes pratiques, rencontrer et écouter les problématiques des acteurs, élus, socio-professionnels, habitants et les associations qui exercent un rôle déterminant dans les petites communes de la région, et qui ont besoin du soutien de l’État.

Quelques exemple de projets mis en lumière lors du mois de la ruralité

- la culture dans l’Allier : l’espace mémoriel de Noyant d’Allier, terre d’accueil des rapatriés d’Indochine
- les services et la santé dans le Puy de Dôme : deux projets de maisons de santé financés par l’Etat et un espace France Services
- village d’avenir et commerce rural en Haute-Savoie : le dispositif de volontariat territorial en administration, circuits courts et alimentation locale
- l’inclusion numérique en Haute-Loire
- l’environnement dans l’Ain : la protection des milieux humides et espaces naturels sensibles avec la visite du marais de Lavour
- l’éducation dans le Rhône : collège du Mont Rigaud
- le logement en Savoie : déploiement de “Ma Prim’Adapt” sur la commune des Molettes

Les objectif de ce mois de la ruralité ?

- Faire connaître les aides et dispositifs de l’État dédiés aux territoires ruraux pour mieux en faire bénéficier les communes rurales, que ce soit des appuis en ingénierie ou en investissements,
- Mettre en avant des réussites et des bonnes pratiques et les partager, dans un dialogue continu entre l’État et les élus ruraux
- Faire émerger des idées nouvelles pour les communes et les habitants : mobilité, vie des élus, éducation et égalité des chances, santé, culture, services, attractivité, commerces, ...

**Zoom sur la visite de la Préfète auprès de l’entreprise IRIS, à Cléppé dans la Loire,  
en présence de M. Véricel, président de la Communauté de communes Forez Est**

« J’ai choisi de venir ouvrir ce mois de la ruralité dans la Loire, car vous savez que j’y suis très attachée depuis que j’y ai exercé le rôle de préfète de département. Cette séquence dans la Loire est dédiée à l’emploi en milieu rural avec l’exemple de l’entreprise IRIS que j’avais déjà visité il y a une dizaine d’années au moment de son implantation dans le Forez. Nous parlerons aussi de la mobilité des employés de l’entreprise, le plan France Ruralité, va y dédier 2,8 millions d’euros en 2024 pour financer des plans de mobilités mais aussi des services ou bouquets de service de mobilité de proximité dont l’achat de petits véhicules

Cette entreprise spécialisée dans la confection et la finition d’accessoires textiles pour l’industrie du luxe a fait le choix de la relocalisation dans le Forez depuis Madagascar. Avec un taux de chômage à 5,2 %, la plaine du Forez fait preuve d’un fort dynamisme, propice à cette réindustrialisation, qui a été facilitée par une coopération exemplaire entre France Travail et l’entreprise en matière de recrutement sans CV.

La Préfète a pu visiter les ateliers pour découvrir le savoir-faire d’artisans/couturières issus de la ruralité et échanger avec eux sur leurs mobilités : une navette gratuite relie la gare de Feurs à la zone d’activité de Cléppé, en passant par l’aire de covoiturage adjacente au péage autoroutier.

Mél : [pref-communication@rhone.gouv.fr](mailto:pref-communication@rhone.gouv.fr)

[www.rhone.gouv.fr](http://www.rhone.gouv.fr)

Préfecture du Rhône – 18 rue Bonnel, Lyon 3ème

*En cas d'urgence seulement, jours fériés et week-ends : 06 12 32 05 82*



[@prefetrhone](https://twitter.com/prefetrhone)



[Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes](https://www.facebook.com/Pr%C3%A9fecture-Auvergne-Rh%C3%B4ne-Alpes)



[prefet\\_69](https://www.instagram.com/prefet_69)